



DATES À METTRE À L'AGENDA (Pour les personnes concernées)

INVITATION AU PERSONNEL ENSEIGNANT RELATIVEMENT NOUVEAU AU CSSDGS

| | | |
|--|---|------------------------------------|
| <p>Mardi le 9 février 2021 de 18 h 00 à 20 h 30 accueil dès 17h30</p> <p>Inscription d'ici le 5 février 2021 Cliquer ici pour vous inscrire</p> | <p>Temps plein (voie de permanence)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour celles et ceux ayant récemment obtenu leur premier contrat à temps plein (voie de permanence) et qui n'ont pas participé à cette rencontre l'année dernière. | <p>En mode virtuelle sur TEAMS</p> |
| <p>Jeudi le 11 février 2021 de 18 h 00 à 20 h 30 accueil dès 17h30</p> <p>Inscription d'ici le 9 février 2021 Cliquer ici pour vous inscrire</p> | <p>Candidat à la liste ou sur la liste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les nouvelles et nouveaux INSCRITS OU PAS ENCORE INSCRITS sur la liste de priorité d'emploi (temps partiel, contrats à la leçon, suppléantes et suppléants) des secteurs Jeunes, FP ou ÉDA. • Les enseignantes ou enseignants de la FP et de l'ÉDA auront droit à une présentation particulière à leur secteur. | <p>En mode virtuelle sur TEAMS</p> |



Puisque L'APL est une organisation externe au CSSDGS et que votre accès à TEAMS est normalement fourni par le CSS, la procédure pour joindre une réunion sera un peu différente. Afin d'éviter les difficultés, nous vous invitons à suivre la procédure en suivant le lien : [Cliquer ici](#)

Œuvres d'art, photos recherchées

Comme à chaque année, L'APL souhaite utiliser vos photos, prises sur le territoire, ou les photos de vos œuvres pour agrémenter la page couverture du cahier de planification « L'Outil de travail quotidien 2021-2022 ».

Si vous avez envie de partager votre talent, faites-nous parvenir vos photos ou les photos de vos œuvres à l'adresse z27_lignery@aplcsq.net avant le 15 février 2021.

❖ Pensez inclure vos coordonnées et le titre de l'œuvre!



Merci !!!

SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Merci, merci, merci!

En cette semaine des enseignantes et des enseignants, le conseil exécutif de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) souhaite vous dire MERCI!

Merci pour l'énergie que vous déployez tous les jours afin d'offrir un environnement stimulant et riche aux élèves;

Merci pour la créativité que vous mettez en œuvre tous les jours pour offrir des activités et des cours motivants;

Merci pour tout le temps que vous investissez, trop souvent au-delà de heures régulières, pour que vous soyez satisfait du travail accompli;

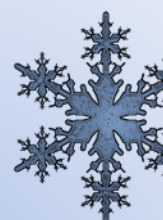
Merci pour la passion qui vous anime et qui transforme les journées ordinaires en journées extraordinaires;

Merci de rendre l'école aussi belle pour les élèves par votre présence et vos investissements quotidiens... car sans élèves et surtout sans enseignants, l'école n'existe pas!

Vous faites une différence dans la vie des élèves qui vous sont confiés, vous accomplissez de véritables miracles au quotidien. Tous les jours, vous mettez votre cœur et votre savoir-faire en œuvre pour assurer la réussite de vos élèves. En plus, avec cette année qui ne cesse d'ajouter son lot de soucis et de contraintes, nous souhaitons ajouter des mercis, pour tous les investissements supplémentaires que vous avez faits et que vous faites encore pour rendre l'école la plus « normale » possible... accueillante, stimulante, riche, motivante, extraordinaire, ...
Merci, merci, merci!

Nous vous souhaitons une belle semaine !

Merci !!!

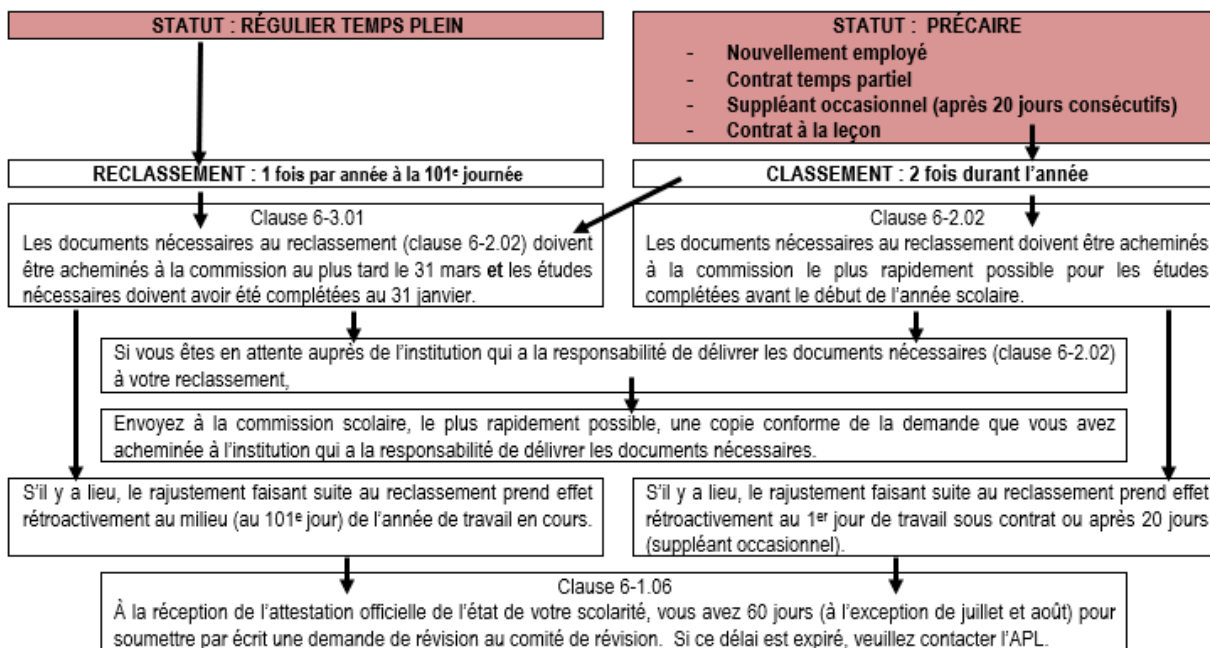


Veillez noter qu'en cas de fermeture des écoles et des centres du CSSDGS lors de tempête, les bureaux de L'APL sont aussi fermés.



SCOLARITÉ DEMANDE DE CLASSEMENT ET DE RECLASSEMENT

Le classement ou le reclassement des enseignantes ou des enseignants pourra se faire à chaque fois que vous aurez complété une année de scolarité ou 30 crédits. À ce moment, votre échelle de traitement augmentera de 2 échelons. Selon votre statut (temps plein ou précaire), votre changement d'échelon se fera en début d'année et/ou à la 101^e journée de l'année de travail en cours. Voyons le tableau ci-dessous pour y voir plus clair :



Note : Il serait judicieux de votre part de faire reconnaître les cours (nouveaux crédits) au fur et à mesure qu'ils apparaissent sur votre relevé de notes. Également, il faut toujours fournir une copie de votre diplôme car il peut permettre de compléter une année.

SCOLARITÉ : Reclassement à la 101^e journée

Si vous avez terminé des cours au 31 janvier 2021 et que vous cumulez 30 crédits additionnels, vous pouvez demander un reclassement à la 101^e journée.

Vous devrez fournir, **avant le 1^{er} avril 2021**, un relevé de notes officiel, ainsi que le diplôme, s'il y a lieu.

Une année de scolarité (30 nouveaux crédits) pourrait vous permettre de monter d'échelon.

L'enseignante ou l'enseignant se voit attribuer l'échelon correspondant à son expérience, **augmenté de :**

- 2 échelons lorsque la scolarité est évaluée à 17 ans
- 4 échelons lorsque la scolarité est évaluée à 18 ans
- 6 échelons lorsque la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus SANS doctorat de 3^e cycle
- 8 échelons lorsque la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus AVEC doctorat de 3^e cycle



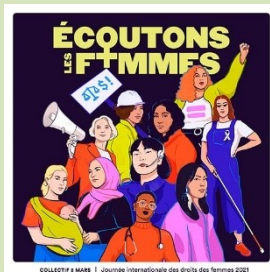
Ne tardez pas !!!

Pour des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec Kim D'Amour au bureau de L'APL au numéro 450-659-5491 ou 438-320-5491.

Journée internationale des droits des femmes du 8 mars –

Achat d'épinglettes.

Depuis plusieurs années, L'APL invite les enseignantes et les enseignants à se procurer une épinglette pour souligner la journée internationale des femmes.



Le Collectif 8 mars, Molotov communication. Illustration: Valaska

En achetant une épinglette, les enseignantes et les enseignants soutiennent l'organisme «*La rue des femmes*» qui, de son côté, aide les femmes en état d'itinérance à reconstruire leur vie et à réintégrer la société.

L'épinglette est vendue 5 \$. Elle inclut un don de 2 \$ qui sera versé à «*La rue des femmes*». De plus, L'APL ajoutera un don supplémentaire de 2 \$ par épinglette vendue. Ainsi, un total de 4 \$ par épinglette sera remis à l'organisme.

- ❖ Si vous souhaitez vous procurer une épinglette, consultez les personnes déléguées de votre école ou votre centre; elles connaissent tous les détails.

Test de la qualité de l'air

En décembre, des tests de CO² ont été faits selon le protocole du ministère en collaboration avec une firme spécialisée et approuvée.

Le CSS affirme que les résultats sont conformes et ont été transmis au ministère. Le premier échantillonnage fut pris dans les écoles ou les centres suivants :

- De la Magdeleine
- St-Édouard
- L'Accore (CEAG)
- CFCRS (FP)



À la suite de ce processus, le ministère a demandé que des tests soient faits dans toutes les écoles et tous les centres.

Le CSSDGS reçoit les directives et le protocole du ministère.

Nous vous suggérons de demander à votre direction de vous tenir au courant (dates, résultats...) en ce qui concerne votre école.